

Livret d'accueil - Collégiale Rab - Mars 2026

Qui sommes-nous ?

A partir de 2017, la **Cress Bretagne** a animé un collectif de ressourceries et recycleries.

En **octobre 2023**, une association régionale, ***le Rab***, a été créée pour fédérer les structures bretonnes, renforcer la **coopération**, la **mutualisation** et la **professionnalisation** des ressourceries et recycleries, tout en relayant localement le plaidoyer national sur le réemploi solidaire.

Actuellement incubé par la Cress Bretagne, le Rab vise l'autonomie à l'horizon 2027 - 2028.

Son action est complémentaire de celle du **Réseau National des Ressourceries et Recycleries (RNRR)**, auquel le Rab adhère depuis fin 2024 et avec lequel un partenariat a été formalisé fin 2025.

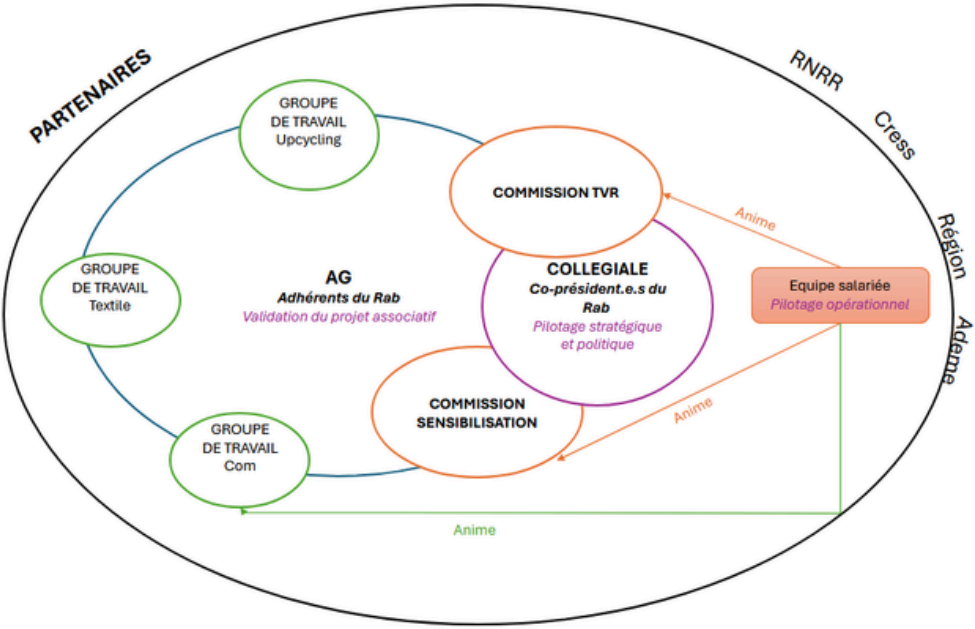
A noter que certains adhérents du Rab sont également adhérents du RNRR.

Les missions du Rab sont les suivantes :

- **Promouvoir** et **défendre le réemploi solidaire** en Bretagne
- **Accompagner la professionnalisation** et la consolidation des ressourceries et recycleries
- **Soutenir l'émergence de nouveaux projets** de ressourceries et recycleries
- **Favoriser la coopération** entre les acteurs par le partage de pratiques, la mutualisation des ressources et l'organisation d'actions communes de sensibilisation et de communication
- **Encourager l'innovation** au service du développement durable et de la cohésion du territoire breton

Les objectifs en lien avec ces missions se traduisent par l'établissement d'un plan d'action annuel ou pluriannuel, élaboré par la collégiale du Rab et validé en AG.

Schéma de gouvernance



Notre fonctionnement



Le Rab est gouverné démocratiquement par ses instances.
Les membres de l'association sont des personnes morales, représentées dans les organes dirigeants par une personne physique désignée lors de l'adhésion.

L'assemblée générale

L'assemblée générale ordinaire réunit l'ensemble des membres de l'association et, le cas échéant, un.e représentant.e des salarié.e.s de l'association.

Elle se tient **une fois par an.**

Les co-président.e.s y présentent **les rapports moral et d'activités**, rendent compte de la **gestion et des comptes annuels** de l'association.

L'assemblée procède aussi au **renouvellement des membres de la collégiale**, par tiers tous les ans.

Les votes ont lieu à main levée, sauf si demande de scrutin secret pour l'élection des membres de la collégiale.

Chaque structure adhérente, à jour de sa cotisation, dispose d'**une voix** et les membres absents peuvent donner pouvoir.



La collégiale

Le Rab est administré par une **collégiale, composée de co-président.e.s,** en l'absence de bureau ou de conseil d'administration.

Cette collégiale assure la **mise en œuvre du projet associatif**, articule la **vision politique** définie par l'assemblée générale avec le **pilotage stratégique** et veille au **respect de la feuille de route.**

Les co-président.e.s se répartissent des délégations, selon leurs compétences et disponibilités, dans un **rôle central et fortement engageant pour la vie du réseau**.

Les missions de la collégiale s'articulent autour de 4 rôles :



- **Organisation et pilotage :** suivi du plan d'action, décisions opérationnelles et stratégiques, appui à l'équipe salariée et évolution des documents cadres.



- **Suivi et évaluation :** circulation de l'information, remontée des besoins des adhérents et émergence de nouveaux projets.



- **Animation et soutien du réseau :** organisation des rencontres, accueil des nouveaux membres, animation des commissions et renforcement de la cohésion.



- **Représentation :** participation aux réseaux, instances et partenariats régionaux et nationaux.

Les membres actuels de la collégiale du Rab :

- **Un peu d'R** (Brest), *représenté par Emmanuel GAZIN, directeur, et Roselyne FILIPE, co-présidente*
- **La P'tite Boîte** (Pont l'Abbé), *représentée par Maïna POSTIC, directrice, et Myriam LE SIGNE et Martine HUHN, co-présidentes*
- **Dans l'Ensemble** (Baud), *représenté par Virginie LE TORT, co- coordinatrice*
- **Seconde Nature** (Binic), *représentée par Florence GALLON, directrice*
- **La Belle Déchette** (Rennes), *représentée par Julie ORHANT, directrice*
- **Cap Solidarité Ouest Cornouaille** (Plozévet), *représentée par Gilbert GOLLY, président*

Sa composition

- **Elle est composée de 3 à 9 structures (personnes morales) élues parmi les personnes morales adhérentes** lors de l'Assemblée générale.
- **Chaque structure nommera un.e représentant.e titulaire**, et pourra désigner jusqu'à 2 suppléant.e.s qui intégreront la collégiale.
- Les binômes salarié.e.s / bénévoles sont privilégiés pour occuper les postes de co-président.e.s du Rab (titulaires ou suppléant.e.s).

Le fonctionnement

- **Les décisions sont prises au consensus** et, à défaut, doivent recueillir l'approbation de la majorité des membres présents.
- **La collégiale se réunit environ une fois toutes les 6 semaines** *(1 journée de travail en présentiel ou ½ journée en visio).*

La durée du mandat

- **Chaque structure membre de la collégiale est élue pour trois ans lors de l'assemblée générale** et peut être réélue, dans le cadre d'un renouvellement annuel de la collégiale par tiers.

Être observateur.rice

- Un.e observateur.rice est une personne qui aspire à intégrer la collégiale au nom de sa structure et qui n'a pas encore obtenu la validation de l'AG pour l'intégrer.
- Cette personne peut participer aux réunions de la collégiale, avec un avis qui est consultatif.

Comment rejoindre la collégiale ?

- Participer aux travaux du Rab (facultatif)
- Etre observateur.rice (facultatif)
- Obtenir la validation du CA ou Bureau de sa structure
- Présenter sa candidature lors de l'AG du Rab
- Candidatures soumises au vote lors de l'AG

Les commissions

Les commissions sont des espaces structurants du Rab, en lien direct avec sa stratégie.
Composées **d'adhérent·e·s**, d'au moins **un·e co-président·e référent·e** et de la coordination, elles disposent d'un périmètre de **mission évolutif** et se réunissent à un **rythme défini par chacune**.
La coordination en prépare et anime les travaux, avec une feuille de route co-construite avec la collégiale.

Les commissions assurent :

- **la mise en œuvre et le suivi** du plan d'actions
- **la proposition de nouvelles actions**
- **une veille thématique**
- **le soutien de la coordination**
- **une remontée des besoins.**
- **une contribution** à l'atteinte des objectifs du Rab.

Actuellement, le Rab dispose de 2 commissions :

- La commission Sensibilisation
- La commission Formation TVR



Les groupes de travail

Participer à un groupe de travail constitue une première étape d'engagement au sein du Rab.

Ce sont des espaces d'échanges qui peuvent être mis en place sur proposition des adhérents, avec une personne référente pour l'animation du groupe. Ils peuvent être mis en place de manière ponctuelle, sur des sujets transversaux ou thématiques.
La présence d'une personne de la collégiale et/ou de la coordination n'est pas requise.
Le groupe de travail est autonome dans sa façon de travailler et de s'organiser, il doit partager les comptes-rendus et archiver les documents sur Jamespot.

Pré-requis pour constituer un groupe de travail :

- **Informer de la création d'un groupe de travail** à l'ensemble des adhérents du Rab.
- La thématique doit intéresser **au moins 2 adhérents** du réseau.
- Nommer **une personne référente** pour animer le groupe de travail et assurer le lien à la coordination/la collégiale
- **Une feuille de route** devra être co-écrite avec la collégiale et/ou la coordination

Actuellement, il existe trois groupes de travail au sein du Rab :

- GT Upcycling
- GT Textile
- GT Com



L'équipe des salariées



L'équipe salariée est composée de :

- **Laurianne ROY**, coordinatrice du Rab depuis avril 2025.

La coordinatrice du Rab travaille en lien très étroit avec l'équipe Economie Circulaire de la Cress Bretagne, ainsi qu'avec les salarié.e.s des autres réseaux régionaux et du Réseau National des Ressourceries et Recycleries (RNRR).

le RAB
les ressourceries & recycleries
bretonnes engagées

Les Halles en Commun
24 Avenue Jules Maniez
35000 Rennes
reemploi-bretagne.org

COFINANCÉ PAR UNION EUROPÉENNE
L'Europe s'engage en Bretagne
Région Bretagne
Soutenu par
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité
ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
cress